Ordre de service copropriété

N° _____ Date _____

LE DONNEUR D'ORDRE

Cabinet (syndic) _____

Gestionnaire _____

Tél. _____ E-mail _____

Pour le syndicat des copropriétaires de _____

L'ENTREPRISE

Nom _____

Adresse _____

SIRET _____ Tél. _____

Interlocuteur _____

LIEU DE L'INTERVENTION

Adresse de l'immeuble _____

Bâtiment, escalier, étage _____ Lot n° _____

Parties concernées : ☐ parties communes ☐ partie privative — occupant : _____

Accès : ☐ gardien ☐ occupant ☐ conseil syndical ☐ clés au cabinet

Contact sur place _____ Tél. _____ Code d'accès _____

NATURE DE L'INTERVENTION DEMANDÉE

_____

_____

_____

Délai : ☐ immédiat — mise en sécurité ☐ sous 48 heures ☐ à planifier, au plus tard le _____

Compte rendu attendu : ☐ photos avant et après ☐ rapport d'intervention ☐ devis pour la réparation définitive

CONSIGNES PARTICULIÈRES

_____

_____

Horaires d'accès, coupure d'eau ou d'électricité à annoncer, occupants à prévenir, local technique, stationnement.

CADRE DE LA COMMANDE

☐ **Maintenance courante** — entretien courant et menues réparations, sur le budget prévisionnel de l'immeuble.

☐ **Travaux votés** — assemblée générale du _____ résolution n° _____

☐ **Urgence** — travaux nécessaires à la sauvegarde de l'immeuble, engagés par le syndic de sa propre initiative (décret du 17 mars 1967, article 37).

PRIX

☐ Devis n° _____ du _____ accepté, pour _____ € HT, soit _____ € TTC.

☐ Intervention sans devis préalable, dans la limite de _____ € HT. Au-delà, devis à faire valider avant de poursuivre.

Taux de TVA _____ % Délai de paiement convenu _____ jours à réception de la facture

FACTURATION

Facture au nom du syndicat des copropriétaires de _____

À adresser à _____ Référence à rappeler _____

Pièces à joindre à la facture _____

Pour le syndic — nom, qualité, signature et cachet

Bon pour commande, au nom et pour le compte du syndicat des copropriétaires.

L'entreprise — nom et signature

Ordre reçu le _____

L'ordre de service n'a pas de définition légale en copropriété : c'est la trace écrite d'une commande. Il ne remplace pas la décision d'assemblée générale quand elle est nécessaire.

Modèle gratuit — prowyser.com